

## **PROGRAMME DE FIDÉLISATION**

Plusieurs membres de la Coop au cœur du village ont accumulé au cours des ans des points de fidélisation qu'ils ne pourront échanger contre des certificats-cadeaux pour «La Tablee de Joachim» vu que la gestion du restaurant relève maintenant d'un entrepreneur indépendant de la Coop.

Pour ne pas léser nos membres, la Coop organisera un grand tirage parmi ceux qui détiennent encore des points. Chaque point détenu au 30 décembre 2015 donnera une chance de gagner un des trois grands prix : 1<sup>er</sup> prix : 150 \$, 2<sup>e</sup> prix : 100 \$ et 3<sup>e</sup> prix : 50 \$. Ainsi donc, si vous détenez 10 points, vous aurez 10 chances de gagner, 100 points vous donnera 100 chances de gagner; plus vous détenez de points, plus vous aurez de chances de gagner.

Les gagnants seront dévoilés lors de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra à la Salle des Loisirs le 27 janvier prochain à 19:00.

Nous entamerons très bientôt, un nouveau programme de fidélisation qui consistera à vous donner 1% de rabais sur tous vos achats faits au dépanneur excluant l'essence, la loterie, la SAQ et les produits du tabac.

## **RAPPEL...RAPPEL...RAPPEL**

Votre Coop jouit d'avantages fiscaux que lui accorde la Loi sur les coopératives du Québec mais à certaines conditions. Notamment, la Loi impose qu'une coop comme la nôtre doive réaliser 50% de son chiffre d'affaires avec ses membres. C'est pourquoi il est important que vous donniez votre numéro de membre avant la fin de la transaction à la caisse et que vous augmentiez votre fréquence d'achat au dépanneur.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

L'assemblée générale annuelle de la Coop Au cœur du village, pour son année financière 2014-15 s'étant terminée le 30 septembre dernier, se tiendra le 27 janvier 2016 à 19:00 à la Salle des Loisirs.

L'AGA est un moment clé dans l'année d'une coopérative, c'est le moment où les membres sont mis au courant des affaires de leur Coop – présentes et futures – mais c'est surtout le moment où les membres peuvent, par le pouvoir de leurs votes, décider de l'avenir de leur Coop.

Lors de l'AGA, les membres de la Coop sont appelés à élire certains administrateurs qui seront mandatés pour gérer la Coop pour deux ans. Au moment de l'élection durant l'AGA, nous vous invitons à poser votre candidature pour siéger au conseil d'administration de la Coop. La Coop Au cœur du village a besoin de personnes qui veulent participer à la gestion d'un organisme qui fournit des services de proximité essentiels à ses membres et aux citoyens de St-Joachim-de-Shefford.

Nous ne saurions trop insister sur l'importance que les membres de la Coop assistent en grand nombre à cette assemblée générale annuelle où votre Coop entreprend un nouveau grand départ et où votre participation active comme membre sera sollicitée.

Veillez prendre note que les citoyens de St-Joachim-de-Shefford peuvent assister à cette assemblée mais que le droit de vote et de parole est réservé aux membres de la Coop Au cœur du village.

---